



FAIRE UN DON

Actualités

n°330
Janvier 2025PHS
p.03

POUVOIRS PUBLICS

Ouverture d'une plateforme d'aide aux victimes de sectes ■ Pays-Bas

■ Le gouvernement néerlandais va lancer cette année une nouvelle plateforme d'aide aux victimes de sectes. Elle travaillera en étroite collaboration avec les forces de l'ordre et le pouvoir judiciaire...

Groupes
p.16

SCIENTOLOGIE

Alerte sur une campagne de recrutement en ligne ■ France

■ La Miviludes met officiellement en garde contre une campagne agressive menée sur les réseaux sociaux par l'Église de Scientologie depuis fin décembre...



@unadfi



www.unadfi.org

facebook.
com/unadfiMouvances
p.26

PSNC

Que dit la science de la réflexologie ■ Canada

■ Le Détecteur de rumeurs du journal québécois Science Presse s'est penché sur les données existantes sur cette PSNC...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p.03 ■ Mise en garde
- Pouvoirs publics

Groupes

- p.06 ■ Adleif
- Citoyens souverains
- p.07 ■ Davidiens
- L'Espoir
- p.06 ■ Douze Tribus
- p.10 ■ Lev Tahor

- p.11 ■ Méditation Transcendante
- MISA
- p.12 ■ Mormons
- p.14 ■ NXIVM
- Opus Dei
- p.15 ■ Scientologie
- p.17 ■ Shincheonji
- p.18 ■ Sodalité de vie chrétienne

Mouvances

- p.20 ■ Eglises évangéliques

- p.21 ■ Hindouisme
- p.22 ■ Masculinisme
- p.23 ■ New age
- p.25 ■ PSNC
- p.28 ■ Protestantisme
- p.29 ■ Théories du complot
- p.32 ■ Théosophie

Thèmes connexes

- p.33 ■ Nouvelles technologies
- Réseaux sociaux

La face immergée de l'iceberg

Chers lecteurs,

Chaque mois, nous vous tenons informés des actualités en matière de dérives sectaires à travers le monde. Des témoignages, des scandales, des affaires judiciaires que nous relayons ne sont que la face visible d'une problématique bien plus vaste. Derrière chaque article, chaque reportage, se cache une réalité bien plus sombre et profonde, qui trop souvent s'évapore.

Depuis plus de 40 ans, l'Unadfi agit sans relâche pour dénoncer, comprendre, et surtout prévenir ces dérives qui continuent de faire des victimes, souvent dans le silence et l'invisibilité. Les situations sectaires ne sont pas exceptionnelles, et elles touchent tous les pans de la société, sans distinction d'âge, de milieu social ou de nationalité.

Le travail de sensibilisation, d'accompagnement et de protection est immense. Malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire. Le combat est de longue haleine, et les forces que nous affrontons sont insidieuses, souvent bien organisées, avec des moyens énormes.

C'est pourquoi nous avons besoin de l'implication et du soutien de chacun d'entre vous. Ensemble, nous pouvons amplifier notre action, faire résonner la voix des victimes, et bâtir une société plus éclairée, mieux protégée face à ces dangers. Chaque geste compte, qu'il s'agisse de relayer l'information, de témoigner, ou de s'engager à nos côtés. Plus que jamais, l'Unadfi continue de mener ce combat, mais ce n'est qu'en unissant nos forces que nous pourrons, collectivement, faire bouger les choses. N'hésitez pas à nous contacter.

Phénomène sectaire

Mise en garde

Des dérives observées chez certaines influenceuses populaires ■ France

Ces dernières années, certaines influenceuses ont changé de discours. Elles ne parlent plus de routine capillaire ou de soins anti-rides, elles utilisent leur notoriété pour promouvoir des doctrines liées à des groupes religieux, pseudo-religieux ou spi-

rituels, souvent identifiés par la Miviludes et notre association comme potentiellement sectaires. Elles s'adressent à des millions de followers, souvent jeunes, curieux ou en quête de repères. Certaines incitent même à rejoindre des groupes ou à adopter des pra-

tiques qui peuvent conduire à un isolement, une perte de chance médicale ou des pertes financières importantes. ■

A lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/actualites/actualites-et-communiqués-de-lunadfi/communiqué-unadfi-mercredi-08-janvier-2025/#more-23576>

Certification ne veut pas dire validation ■ France

L'Unadfi met en garde sur la kinésiologie et sur ces pratiques qui ne sont ni contrôlées, ni régulées. Elle rappelle que les certifications internes n'ont pas de reconnais-

sance officielle et peuvent être source de confusions en donnant un vernis de crédit à des pratiques à risque et coûteuses. ■

A lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/actualites/actualites-et-communiqués-de-lunadfi/communiqué-unadfi-vendredi-24-janvier-2025/#more-23765>

Pouvoirs publics

Ouverture d'une plateforme d'aide aux victimes de sectes ■ Pays-Bas

■ Le gouvernement néerlandais va lancer cette année une nouvelle plateforme d'aide aux victimes de sectes. Elle travaillera en étroite collaboration avec les forces de l'ordre et le pouvoir judiciaire. Elle servira aussi de centre de ressources et de service d'orientation.

Cette initiative fait suite à une enquête qui a révélé des cas alarmants d'emprise psychologique

et d'abus sexuels au sein du mouvement « Twee aan Twee ».

En réponse, Teun Struycken, secrétaire d'État néerlandais à la Protection juridique, a reconnu

>>>

la nécessité d'un soutien spécialisé pour les personnes touchées par les groupes sectaires. « Les groupes sectaires présentent un risque accru d'abus systématiques et impunis en raison de leur structure, de leur caractère secret et de leur idéologie », a-t-il déclaré.

Le gouvernement avait déjà tenté de mettre en place un service de signalement dédié aux problèmes liés aux sectes appelé Sektesi-

gnaal. Mais ce service, qui avait reçu plus d'une centaine d'appels, a été contraint de fermer faute de financement.

Teun Struycken a souligné que la nouvelle plateforme, qui sera supervisée par le centre d'expertise Fier, fournira non seulement un soutien aux victimes, mais assurera également la coordination avec les forces de l'ordre pour suivre les tendances et partager des informations. La plateforme

devrait être opérationnelle d'ici l'été 2025, avec une campagne d'accompagnement pour sensibiliser le public.

Le nombre exact de sectes opérant aux Pays-Bas reste incertain. Le gouvernement dit en avoir recensé au moins 84. Des estimations indépendantes évoquent plutôt le chiffre de 250.

(Source : NL Times, 17.01.2025)

À lire

Décryptage de la lutte contre l'emprise sectaire en droit pénal, Margaux Machart, avocate

■ La loi n° 2024-420 du 10 mai 2024 renforce la lutte contre les dérives sectaires et améliore l'accompagnement des victimes en créant de nouvelles infractions pénales et en augmentant les peines encourues pour d'autres. Pour le *Village de la Justice*, premier site de la communauté du droit, l'avocate Margaux Machart revient sur le processus d'élaboration du texte et sur la jurisprudence qui a permis de détailler certaines conditions. ■

A lire : <https://www.village-justice.com/articles/evolution-lutte-contre-emprise-sectaire-droit-penal,51922.html>

(Source : Village de la Justice, 02.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *La loi pour mieux lutter contre les dérives sectaires définitivement adoptée* : <https://www.unadfi.org/prevention/droit-et-institutions/legislation/france/la-loi-pour-mieux-lutter-contre-les-derives-sectaires-definitivement-adoptee/>

À voir

Une experte des sectes analyse des films, Explore Media, 02.01.2025



■ Delphine Guerard est psychologue et psychanalyste. Experte auprès des tribunaux de Paris, elle est aussi auteure du livre *L'emprise sectaire, psychopathologies des gourous et des adeptes de sectes* (Editions Dunod, 2022).

Dans cet épisode de Science vs Fiction, elle décrypte des films et séries sur les sectes de *The Master* à *Midsommar* en passant par *Les éblouis*. L'occasion de débunker les clichés autour des sectes. ■

Replay (30 minutes) : https://www.youtube.com/watch?v=s_JfDcb3AdQ

À voir

Elles sont tombées dans les filets d'un groupe sectaire, Ça commence aujourd'hui, France 2



■ Des gourous 2.0, des thérapies alternatives et non-conventionnelles, des soins médicaux remplacés par la prière, une quête vers le bien-être et la santé qui tourne au cauchemar... C'est ce qu'ont vécu les trois invitées de Faustine Bollaert. Dans cette émission, elles racontent comment elles ou leur proche ont été happées par cette emprise. ■

Première diffusion le 09.01.2023, rediffusion 09.01.2025.

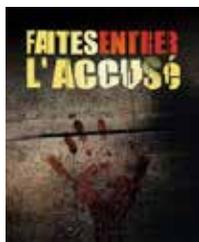
Replay (59 minutes) : https://tv-programme.com/ca-commence-aujourd-hui_magazine/replay/elles-sont-tombees-dans-les-filets-d-039-un-groupe-sectaire-ca-commence-aujourd-039-hui_678075793f937#google_vignette

(Source : France TV, 09.01.2025)

Adleif

À voir

Robert Le Dinh, le « Saint élu » et ses adeptes, Faites entrer l'accusé, RMC Story



■ Robert Le Dinh a dirigé, pendant des décennies, une communauté chrétienne mystique appelée Association de défense des libertés dans l'institution française, à Agen et en Ariège. En 2007, un couple a dénoncé « le fonctionnement autocratique d'une secte » évoquant des travaux forcés, des humiliations, des escroqueries et surtout des abus sexuels. Condamné à quinze ans de réclusion pour des viols sur d'anciennes adeptes en 2010, ce gourou qui se faisait appeler Tang, le Grand consolateur ou le Saint élu, a vu sa peine réduite à dix ans en appel en 2012. L'Unadfi s'était constituée partie civile.. ■

Replay (1 h 36) : https://tv-programme.com/faites-entrer-l-accuse_magazine/replay/faites-entrer-l-039-accuse-robert-le-dinh-le-039-saint-elu-039-et-ses-adeptes_679046d18a3cd

(Source : RMC, 21.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Qu'est devenu Robert Le Dinh ?* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/quest-devenu-robert-le-dinh/?highlight=Robert%20Le%20Dinh>

Citoyens
souverains

Un couple mis en examen pour « fabrication non autorisée d'engins explosifs » ■ France

■ Un homme et une femme se revendiquant de la mouvance « citoyens souverains » ont été arrêtés dans les Vosges et mis en examen ce dimanche 12 janvier. Ils sont accusés de détention illégale d'armes et d'explosifs. Le parquet antiterroriste a ouvert une information judiciaire.

Ce mercredi 8 janvier, un quadrigénaire a été contrôlé par hasard, dans les Vosges, par la gendarmerie. Refusant de se soumettre au

contrôle routier et à un test d'alcoolémie, il a été arrêté pour refus d'obtempérer. En fouillant la voiture, les forces de l'ordre ont dé-

couvert des armes à feu. S'en est suivie une perquisition à son domicile. Là, les gendarmes ont mis au jour des explosifs et la recette

>>>

>>>

du TATP, un explosif puissant et très instable fréquemment utilisé dans les attentats suicides.

Enquête du parquet national antiterroriste

Après quatre jours d'audition, l'homme et sa compagne ont été mis en examen pour « fabrication non autorisée d'engins explosifs ou incendiaires ou de produits

explosifs en relation avec une entreprise terroriste » et « acquisition illégale de produit ou engin explosif en relation avec une entreprise terroriste ».

L'homme a été placé en détention provisoire, la femme a été placée sous contrôle judiciaire. Une information judiciaire ouverte par le parquet national antiterroriste

doit notamment permettre de déterminer si le couple projetait une action violente. ■

(Source : France Bleu, 14.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Etres et citoyens souverains : une nébuleuse sectaire en expansion* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/etres-et-citoyens-souverains-une-nebuleuse-sectaire-en-expansion/?highlight=citoyens%20souverains>

Davidiens
(Waco)

À écouter

Massacre de Waco : quels secrets cachait David Koresh ?, L'heure du crime, RTL



■ En avril 1993, après 51 jours de siège, un raid fédéral contre les Davidiens, lourdement armés, a fait 86 morts dans la ville de Waco, au Texas. Parmi eux, 25 enfants. Seuls neuf adeptes ont survécu. Que cachait David Koresh, de son vrai nom Vernon Wayne Howell (17 août 1959 - 19 avril 1993), le leader de cette secte apocalyptique ? Trente ans plus tard, des doutes subsistent quant au déroulement exact des événements... ■

Podcast (55 minutes) : <https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/massacre-de-waco-quels-secrets-cachait-david-koresh-le-gourou-de-la-secte-des-davidiens-7900459321>

(Source : RTL, 09.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Que sait-on... Des Davidiens* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/que-sait-on-de-des-davidiens-branch-davidians/?highlight=David%20Koresh%20>

L'Espoir

L'ancien gourou condamné à cinq ans de prison pour viols et abus de faiblesse ■ France

■ La cour criminelle de Haute-Garonne a condamné, ce vendredi 24 janvier, l'ex-leader d'une communauté évangélique des Pyrénées, à cinq ans de prison dont deux avec sursis. L'homme de 44 ans a été reconnu coupable du viol de deux anciennes adeptes et d'abus de faiblesse.

Ancien banquier, Olivier Freyre avait fondé, en 2002, « L'Espoir »,

une communauté évangélique qui a compté jusqu'à 90 membres

avant sa dissolution en 2016. Présenté comme un « loup déguisé

>>>

>>>

en agneau », il aurait exercé une emprise psychologique sur ses fidèles, selon l'accusation.

Au terme d'un procès ouvert le 17 janvier, l'avocat général avait requis quinze ans de réclusion, dénonçant une « dérive sectaire » de la part de ce Franco-suisse qui « a profité de la vulnérabilité

de ses victimes ». L'accusé a nié les faits, affirmant que les relations étaient consenties et assurant avoir changé de vie. Il a finalement écopé de cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. Cette peine, qui pourra être aménagée puisqu'il a déjà purgé une année de

détention provisoire, a été jugée « bien clémente » par les parties civiles. ■

(Source : France 3 & AFP, 24.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Dissolution d'une communauté évangélique* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvements/dissolution-d-une-communaute-evangelique/?highlight=L%26%23039%3BEspoir>

Fraternité Saint-Pie X

Deux anciennes élèves dénoncent un système oppressif et sexiste ■ France

■ En France, environ 2.000 jeunes filles sont scolarisées dans les établissements de la Fraternité Saint-Pie X (FSSPX), une organisation catholique intégriste dont les écoles sont hors-contrat. Deux anciennes élèves du Cours Notre-Dame de l'Annonciation témoignent d'un enseignement « perpétuant une vision réactionnaire du rôle des femmes et du monde ».

Dans le Jura, le château de Cressia, forteresse du XIII^e siècle rachetée par les Dominicaines de Fanjeaux en 1985, n'est pas qu'un lieu de culte. Des élèves y vivent sous le joug d'un règlement strict : « À 7 h, on nous réveillait brusquement pour prier, genoux au sol et coudes sur le lit », se souvient Claire, qui y a étudié il y a moins de dix ans. Les pantalons étaient interdits et seules les couleurs bleu marine, brun ou blanc étaient tolérées. « Le noir, c'était la couleur des filles de joie », raconte-t-elle, encore choquée par ces interdits.

Après la messe, les élèves étaient contraintes de nettoyer les lieux communs, des cuisines aux salles de classe, avant de suivre les cours. Pour les Dominicaines, « ces tâches avaient une vocation

éducative » ironise Claire. « On devait apprendre à utiliser les bons produits d'entretien pour devenir de bonnes épouses ».

Une éducation genrée

Selon la jeune femme, « les enseignements dispensés au Cours Notre-Dame de l'Annonciation privilégient les matières littéraires, les langues mortes et la doctrine religieuse, au détriment des sciences modernes. Les cours de biologie omettent par exemple toute mention des méthodes contraceptives ou des infections sexuellement transmissibles ». Un manuel scolaire utilisé en classe et qu'elle a encore, intitulé *Les premiers jours de la vie*, explique : « À la famille revient tout ce qui relève de l'intimité du mariage ».

Elle estime par ailleurs que « les

cours de philosophie, eux, véhiculent une vision rétrograde du rôle des femmes ». Pour étayer ses propos, elle ressort les notes qu'elle a conservées des cours où les religieuses affirmaient : « La femme n'est pas faite pour rester célibataire. Elle aspire au don d'elle-même. Elle raisonne moins ». Elle se souvient aussi d'un essai étudié en classe, *La mission métaphysique de la femme*, du philosophe allemand Peter Wust. Il y décrit la femme comme une « seconde espèce » dont la « servitude est un privilège intangible ».

Lucie, une autre ancienne élève, se souvient d'un environnement hostile à toute contestation. « Quand je voulais parler de mes opinions, on me disait qu'il fallait laisser ces questions aux adultes

>>>

>>>

ou prier ». Elle dénonce aussi un racisme ambiant : « Les sœurs ne réagissaient pas quand des élèves disaient que les Arabes profitaient du système ou niaient les chambres à gaz ».

C'est dans ce contexte que Claire et Lucie, deux élèves parachutées au château, ont noué une amitié interdite. « Les Dominicaines faisaient tout pour nous séparer, arguant que Lucie venait d'un milieu social douteux », raconte Claire. Malgré tout, les deux adolescentes se soutenaient mutuellement face à ce qu'elles qualifient d'oppression quotidienne. « La seule chose qu'on avait, c'était l'une et l'autre », confie-t-elle.

Mais la séparation est venue brutalement lorsque Lucie a quitté l'école après une série de crises suivie de grèves de la faim. « Je me tapais la tête contre les murs pour que mes parents comprennent qu'il fallait me sortir de là », se souvient-elle. Restée seule, Claire

s'est réfugiée dans le déni : « Je ne m'avouais pas que c'était horrible, pour survivre ».

Des punitions en réponse à la détresse

Face à la détresse des élèves, les religieuses adoptaient une posture punitive plutôt que bienveillante. Claire, qui s'automutilait, raconte que les sœurs lui ont dit qu'elle « irait en enfer » si elle continuait. Lucie, quant à elle, a dû réapprendre à vivre après avoir quitté l'établissement : « Je ne savais pas comment m'habiller, comment parler à des garçons... J'avais tout oublié ».

Selon le Comité national d'action laïque (CNAL), les établissements liés à la Fraternité Saint-Pie X ne respectent pas les obligations du socle commun de connaissances de l'Éducation nationale. Contactée, la direction du Cours Notre-Dame de l'Annonciation rejette les accusations. Elle concède qu'« il y ait pu avoir des maladresses »,

mais défend « un enseignement équilibré où toutes les tendances sont étudiées ». Deux parents d'élèves, anonymes, soutiennent également l'établissement, vantant une école « qui forme des jeunes filles épanouies avec un esprit sain dans un corps sain ».

Pourtant, Claire et Lucie, aujourd'hui adultes, gardent les stigmates de cette éducation. Après plusieurs années de thérapie, Claire tente de s'affranchir des injonctions culpabilisantes : « J'ai encore du mal à m'autoriser une sexualité libre. Ça me donne des sueurs froides ». Quant à Lucie, elle compare son passé à « un mauvais tatouage qu'on voudrait effacer ». Les deux amies restent en contact et s'entraident pour avancer. Leur devise : « Ne plus tendre l'autre joue ». ■

(Source : StreetPress, 07.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *La Fraternité Saint-Pie X fait école* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvements/la-fraternite-saint-pie-x-fait-ecole/>

La justice valide les prières de rue des catholiques intégristes ■ France

■ Début décembre 2024, le maire d'Orléans avait pris un arrêté pour limiter certaines conditions de prières dans l'espace public. Saisi par la Fraternité Saint-Pie X, le tribunal administratif a invalidé la décision de l'édile et donné raison aux catholiques intégristes.

Serge Grouard, maire d'Orléans, ne s'est pas opposé à la tenue de la procession nocturne pour l'Immaculée Conception mais a voulu en limiter les conditions d'organisation avec une « interdiction de s'arrêter pour prier », une « interdiction d'utiliser des mégaphones » et une « obligation

d'utiliser les trottoirs ». La Fraternité Saint-Pie X (FSSPX) a alors saisi la justice en dénonçant « une atteinte à la liberté de culte et de manifestation ».

Dans une ordonnance du 7 décembre 2024, le juge des référés a donné raison à la FSSPX, considérant que ces restrictions étaient

disproportionnées et portaient atteinte aux libertés fondamentales. Il a rappelé que « la liberté de culte ne se limite pas au droit de tout individu d'exprimer les convictions religieuses de son choix, elle comporte également, parmi ses composantes essentielles, le droit de participer col-

>>>

>>>

lectivement à des cérémonies ». Le magistrat a par ailleurs relevé « l'absence d'éléments probants justifiant un risque de troubles à

l'ordre public ou de perturbations majeures de la circulation ». La procession a donc été autorisée à prier collectivement, sous réserve

du respect de l'itinéraire prévu. ■

(Source : actu.fr, 14.01.2025)



Lev Tahor

La secte juive ultra-orthodoxe vacille sous le poids des poursuites judiciaires ■ International

■ **Après une série de raids des autorités guatémaltèques, la secte Lev Tahor semble se désintégrer progressivement. Des accusations de maltraitance, d'exploitation sexuelle de mineurs et de mariages forcés ont conduit à l'arrestation de ses principaux dirigeants, laissant un groupe « sans tête ».**

Fondée dans les années 1980 à Jérusalem par Shlomo Helbrans, Lev Tahor prônait une interprétation radicale du judaïsme. Soudeée à l'intérieur, mais ébranlée par plusieurs affaires, la secte a cherché refuge dans divers pays, avant de s'installer au Guatemala. Reste que ses pratiques, comme le mariage précoce de jeunes filles et l'isolement extrême de ses membres, ont rapidement attiré l'attention des autorités internationales.

L'incarcération récente de Nachman Helbrans, fils du fondateur et considéré comme plus extrémiste, a marqué un tournant. Sous sa direction, des cas d'enlèvements d'enfants, de violences et d'exploitation sexuelle ont été mis au jour. En 2018, l'enlèvement de deux mineurs a mené à une vaste opération transfrontalière, aboutissant à l'arrestation et la condamnation à de lourdes

peines de prison de plusieurs dirigeants.

Le groupe n'a plus de leader

En décembre 2024, un raid guatémaltèque a permis de secourir près de 200 enfants du complexe de Lev Tahor. Les autorités ont également découvert un squelette de mineur et envisagent des poursuites pour trafic humain. Malgré ces interventions, des membres de la secte tentent de résister et dénoncent des persécutions religieuses orchestrées par Israël. Mais la plupart des chefs ne sont plus là et le groupe n'a plus de leader.

Le procureur général du Salvador a confirmé, dans un communiqué publié ce 13 janvier, que le rabbin Eliezer Rompler, qui avait été inculpé en Israël en 2020 par le tribunal de Jérusalem pour avoir agressé et maltraité des enfants, a été placé en détention. Figure de proue de la secte extrémiste, il

avait fui et s'était réfugié au Guatemala. Un mandat d'arrêt avait été lancé par Interpol. Il a été interpellé alors qu'il tentait de passer la frontière au Salvador.

Des anciens membres et des organisations de soutien, comme Lev Tahor Survivors, signalent de leur côté une vague de départs. Entre 20 et 30 adeptes auraient fui en un an. Selon eux, « l'emprise et les liens familiaux freineraient les autres membres ». Mais les actions des autorités « suscitent l'espoir de mettre fin à des décennies d'abus ». ■

(Source : The Times of Israël, 29.12.2024 et 15.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Trois frères condamnés pour enlèvement d'enfants* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/trois-freres-condamnes-pour-enlevement-denfants/>

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Ouverture d'une enquête pour maltraitances* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/ouverture-dune-enquete-pour-maltraitances>

Méditation transcendantale

Dix minutes de méditation en mémoire de David Lynch ■ International

■ David Lynch, célèbre cinéaste, était aussi un fervent promoteur de la méditation transcendantale. Suite à un appel lancé sur X par ses quatre enfants, une séance de méditation mondiale de dix minutes a été orchestrée ce 20 janvier, jour qui aurait marqué son 79e anniversaire, afin de lui rendre hommage.

Décédé le 15 janvier 2025, David Lynch, connu pour ses œuvres emblématiques comme *Twin Peaks* et *Mulholland Drive*, a été salué par ses enfants et le public, via une méditation collective visant à célébrer « son héritage créatif et spirituel ».

David Lynch était un fervent défenseur de la méditation transcendantale (MT), qu'il pratiquait quotidiennement depuis 1973. En 2005, il a fondé la David Lynch Foundation, une organisation caritative ayant pour objectif de financer l'apprentissage et la pratique de la méditation transcendantale dans les écoles. Organi-

sation qui s'est ensuite intéressée à des publics vulnérables, comme les vétérans, les sans-abris, les réfugiés et les victimes de violences en général. Pendant la pandémie de Covid-19, sa fondation a soutenu les soignants en première ligne. Et comme un aboutissement de ses deux passions, il est aussi devenu, il y a un an, le mentor d'un master de formation qui mêle cinéma et méditation à la Maharishi University of Management.

En 2008, David Lynch avait confié au *Guardian* que, depuis trente-cinq ans, il n'avait pas passé un seul jour sans méditer. En 2014,

le réalisateur était venu porter la parole de la méditation transcendantale à Lille... A noter que le mouvement créé par Maharishi Mahesh Yogi figure dans le rapport parlementaire de 1995 sur « Les sectes en France ». ■

(Source : *Le Point*, 20.01.2025 & *So Film*, 21.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Que sait-on de ? Méditation Transcendantale* (BulleS 136) : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/que-sait-on-de-meditation-transcendantale/>

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *La méditation, une pratique toujours controversée* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/la-meditation-une-pratique-toujours-controversee/>

MISA

Révélations glaçantes sur un engrenage d'emprise et d'abus ■ France

■ Plus d'un an après l'interpellation de Gregorian Bivolaru et des cadres de la secte Misa, RTL a obtenu le témoignage poignant d'Ashley, une ancienne adepte. Lavage de cerveau, abus sexuels, et rituels dégradants... Son récit confirme les rouages d'une organisation accusée d'avoir exploité des milliers de membres dans le monde entier.

Le 28 novembre 2023, un vaste coup de filet coordonné par l'Office central de répression contre les violences aux personnes (OCR-

VP) a mis au jour les activités occultes du Misa (Mouvement pour l'intégration spirituelle dans l'absolu), une secte de yoga tantrique.

Le gourou Gregorian Bivolaru, interpellé en région parisienne, est accusé de traite d'êtres humains, viols, et séquestration. Bien qu'il

>>>

>>>

nie les faits, il a été placé en détention provisoire.

Un jargon parfaitement orchestré

« Dès le début, le lavage de cerveau autour de tout ce qui concerne le sexe était très intense », confie Ashley à la juge d'instruction française. En 2017, alors passionnée par la spiritualité et la méditation, elle franchit les portes de la branche londonienne du Misa. Mais les cours de yoga classiques se transforment rapidement en cauchemar. Strip-teases, rituels sexuels, ingestion d'urine... Des pratiques justifiées par un jargon spirituel savamment orchestré. « Ils parlent d'énergie sexuelle et d'amour tantrique, jamais de sexe », explique la trentenaire qui avoue avoir eu des relations avec de nombreux partenaires, hommes et femmes. « On vous apprend aussi à stopper vos règles et ne pas avoir de honte érotique... Les orgies sont monnaie courante ».

Me Rodolphe Bosselut, avocat d'Ashley et de cinq autres plai-

gnantes, décrit un conditionnement psychologique insidieux : « On enseigne une version personnelle du yoga tantrique, qui finit par dériver sur quelque chose d'éminemment sexuel. C'est un processus de manipulation profonde ».

Ashley raconte aussi des camps organisés en Roumanie et en Hongrie, mêlant méditation et humiliations publiques, mais aussi des tournages de films pornographiques. Elle confie avoir accepté de poser nue pour éviter de payer des frais de stage exorbitants. Ce qu'elle ignorait, c'est que les clichés auraient ensuite été transmis à Gregorian Bivolaru. Le gourou dément catégoriquement.

Une reconstruction difficile

En juillet 2019, Ashley est conduite à Paris pour son « initiation », sorte de consécration ultime au sein du mouvement, « le but à atteindre ». Son téléphone, son passeport et sa carte bancaire lui sont confisqués, ses valises sont fouillées et elle est contrainte de signer un accord de confidentialité. Lors de

son entrevue avec Bivolaru, qu'elle décrit comme « brutale et dégradante », elle prend conscience de l'ampleur de la situation : « Je pensais que c'était une opportunité spirituelle, mais c'était dégoûtant... Aujourd'hui, je peux dire que c'était en fait un viol ».

Ashley a quitté le mouvement en 2021. Non sans difficulté. Elle dit avoir subi des menaces et du harcèlement de la part de l'organisation. Toujours en proie à des douleurs physiques et des flashbacks, elle tente de se reconstruire : « Je m'inquiète des dommages psychologiques et physiques de mon passage dans cette organisation. J'ai été aveuglée et c'est difficile à accepter ». Ce que confirme Me Bosselut : « L'engrenage est long et insidieux. Les victimes mettent parfois des années à comprendre l'ampleur de l'emprise subie. » ■

(Source : RTL, 16.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *41 personnes interpellées dans une secte de yoga tantrique, le gourou écroulé* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/41-interpellations-dans-une-secte-de-yoga-tantrique-le-gourou-ecroule/>

Mormons

Des allégations de détournement de fonds ■ États-Unis

■ L'utilisation des fonds de la dîme par l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est au cœur d'une bataille judiciaire à Salt Lake City. Un procès en cours soulève des questions sur la transparence et l'intégrité financière de l'institution religieuse.

Dans l'Utah, l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours se retrouve sous le feu des

projecteurs judiciaires après des accusations de détournement de fonds issus de la dîme, une contri-

bution équivalente à 10 % des revenus des fidèles. Ce 17 janvier, ses avocats ont plaidé devant un

>>>

>>>

tribunal fédéral pour obtenir le rejet du procès intenté par d'anciens et actuels membres de l'Église.

Ces derniers dénoncent une gestion opaque qui porterait sur des milliards de dollars collectés sur deux décennies.

Au cœur du litige figure notamment l'utilisation présumée de ces fonds pour financer des projets comme le complexe commer-

cial City Creek à Salt Lake City. Un premier jugement favorable à l'Église en 2021 avait été annulé en appel en 2023.

L'Église invoque « l'autonomie religieuse » pour contester l'ingérence de tribunaux laïcs dans ses finances.

Une affaire parallèle mais néanmoins connexe, où trois ex-membres accusent l'Église d'avoir

utilisé de fausses croyances pour tromper ses fidèles, vient compliquer la situation. Si la majorité des plaintes a été rejetée, un recours a été déposé devant la 10e Cour. Dans l'attente, le jugement n'a pas été rendu. ■

(Source : Hoodline, 20.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Une nouvelle action en justice* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/une-nouvelle-action-en-justice/>

Un vide juridique face aux données personnelles ■ France

■ **L'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours s'est imposée comme un acteur incontournable dans la collection et la numérisation d'archives d'état civil à travers le monde. Mais face à un vide juridique, la protection des données personnelles semble passer au second plan.**

Sous couvert de généalogie, une pratique essentielle à leur croyance visant à baptiser leurs ancêtres pour leur permettre d'accéder au paradis, les mormons ont obtenu des accès privilégiés à des données sensibles, y compris en France.

En 2013, la CNIL leur a permis de numériser l'état civil français, un choix qui soulève des interrogations sur la protection des données post-mortem. Le RGPD, pourtant rigoureux, ne protège

pas les droits des personnes décédées. Il est impossible, de son vivant, de refuser qu'on utilise nos données personnelles après notre mort si c'est à des fins généalogiques. Résultat : toute personne peut voir ses informations intégrées dans des bases généalogiques, comme l'Index Généalogique International, accessible en ligne.

Cette situation met en lumière une faille juridique : les descendants peuvent, sans restriction,

inclure leurs ancêtres dans des pratiques religieuses posthumes, comme le baptême post-mortem. Personne ne s'y opposera, ni le Code civil, ni le RGPD. Et le traitement de ces données par des mouvements religieux échappe à la rigueur appliquée à d'autres domaines, comme l'utilisation de Google Analytics.

(Source : ZDNET, 09.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Un Français devenu Evêque-président* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/un-francais-devenu-eveque-president/>

NXIVM

À écouter

Une secte de croissance personnelle, Fidèles sous emprise, Radio Canada



■ En 1998, Keith Raniere fonde l'Executive Success Program (ESP), une compagnie qui offre des formations de croissance personnelle. Cette dernière devient une des filiales de NXIVM en 2003. Plusieurs personnalités politiques participent à ces formations aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Des célébrités se greffent aussi à l'entreprise. Mais en 2003, les méthodes développées par Keith sont montrées du doigt. Certains dénoncent un contrôle mental, un lavage de cerveau et le coût élevé des formations. NXIVM poursuit malgré tout ses activités et connaît son apogée en 2009... ■

Podcast (34 minutes) : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/balados/11868/fideles-sous-emprise/985715/keith-raniere-esp-contrôle-mental>

(Source : Radio Canada, 08.01.2025)

Opus Dei

D'anciens membres dénoncent « l'enfer » ■ Argentine

■ A l'approche de Noël, d'anciens membres de l'Opus Dei se sont exprimés en ligne. Principalement numéraires ou assistantes numéraires, ils dénoncent tous une organisation abusive. Cette organisation qu'ils appelaient autrefois familièrement « l'Œuvre » représente aujourd'hui « l'enfer ».

À l'approche de Noël, des souvenirs sont remontés à la surface. Et avec eux, le besoin de partager. Un ancien membre, qui a consacré une partie de sa vie à la pauvreté, l'obéissance et la chasteté au sein de l'organisation catholique, décrit cette période comme « l'enfer ». Un autre se souvient d'un temps marqué par « le travail non-stop et la solitude ». En ligne, les langues se sont alors déliées. Plusieurs ex-numéraires racontent que leur « directeur local » leur interdisait

de passer les fêtes avec leur famille, affirmant que leur « vraie » famille était désormais celle des membres de la résidence. « Tous les cadeaux reçus étaient collectés et redistribués ailleurs », ajoute l'un d'entre eux.

Les récits les plus poignants concernent les assistantes numéraires, recrutées dès leur adolescence dans des écoles d'hospitalité gérées par l'Opus Dei. Promettant une éducation et une vie meilleure, l'organisation

les poussait à accepter un service non rémunéré sous prétexte que c'était la volonté de Dieu. « On nous a dit que refuser équivalait à condamner nos familles à une éternité en enfer », se souvient une ancienne assistante, recrutée à l'âge de 16 ans. Elle évoque avec émotion ces « petites sœurs », qui cuisinaient, nettoyaient et servaient les numéraires, mais qui n'avaient pas le droit de se promener dans la rue sans être accompagnées.

>>>

>>>

Une intervention du pape espérée en 2025

En 2024, des procureurs argentins ont accusé l'Opus Dei de trafic d'êtres humains et d'exploitation par le travail. Ils reprochent à l'organisation de cibler les jeunes filles issues de milieux modestes et de les faire travailler comme domestiques non rémunérées à travers le monde. Une plainte similaire a été déposée auprès du Vatican en 2021 par des dizaines d'anciennes numéraires sud-

américaines, dénonçant des abus de pouvoir et de conscience.

Le Vatican, qui a légitimé l'organisation et lui a donné un statut spécial, envisage une intervention officielle en 2025. Pour ces témoins, « si cela arrive, les catholiques américains ne pourront plaider l'ignorance au sujet des abus de l'Opus Dei. Quels que soient les bénéfices spirituels que l'organisation apporte aux individus, aucun chrétien ne peut justifier de tels gains personnels

s'ils sont basés sur un système d'abus et de manipulation à l'égard des membres numéraires ». En attendant, l'Opus Dei continue de se présenter comme un groupe visant à « aider les autres à vivre leur foi plus profondément ». ■

(Source : National Catholic reporter, 14.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Cinq responsables religieux accusés de traite de femmes* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/cinq-responsables-religieux-accuses-de-traite-de-femmes/>

Scientologie

Décès de Mike Rinder ■ États-Unis

■ Mike Rinder, ancienne figure de proue de l'Église de Scientologie, devenu l'un de ses plus farouches opposants, est décédé d'un cancer, ce 5 janvier, à l'âge de 69 ans.

Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires en 1973 et avoir personnellement rencontré L. Ron Hubbard, Mike Rinder a rejoint la Sea Organization, un corps d'élite qui assure le fonctionnement de l'Église de Scientologie. Membre du conseil d'administration, il devient porte-parole international puis chef du Bureau des affaires spéciales.

Il a quitté les rangs de la Scientologie en 2007 dénonçant « une culture de violence et

d'abus sous la direction de David Miscavige » et n'a eu de cesse, depuis, de critiquer l'organisation. L'Église, de son côté, a toujours nié ces allégations et déclaré qu'il avait été « expulsé pour malversations ».

Mike Rinder s'est ensuite illustré en co-animant la série documentaire primée « Leah Remini : Scientology and the Aftermath », diffusée sur A&E. Il a également figuré dans le film « Going Clear : : Scientology and

the Prison of Belief » de HBO, basé sur le livre-enquête du journaliste Lawrence Wright.

Dans un dernier message publié sur son blog avant sa mort, Mike Rinder a exprimé son inquiétude face à la pratique de la « déconnexion » imposée par l'Église de Scientologie et a invité à poursuivre son combat.

Mike Rinder laisse derrière lui une épouse et quatre enfants. ■

(Source : The New York Times, 06.01.2025)

Hommage à Mike Rinder et à son combat

■ C'est avec un grand regret que l'Unadfi a appris le décès de Mike Rinder, ce 5 janvier, à l'âge de 69 ans. Ancienne figure de proue de l'Église de Scientologie, il était devenu l'un de ses plus farouches opposants. Nous saluons son courage, sa persévérance et adressons aux proches qui l'ont soutenu dans cette bataille titanesque nos plus sincères condoléances.

Mike Rinder avait rejoint la Sea Organization, le corps d'élite qui assure le fonctionnement de l'Église de Scientologie, en 1973. Membre du conseil d'administration, porte-parole

international puis chef du Bureau des affaires spéciales, il avait finalement quitté les rangs de l'organisation en 2007 dénonçant une culture de violence et d'abus. Il n'a eu de cesse, depuis, d'alerter sur les techniques d'emprise de la Scientologie et sur les dangers de ce mouvement. De multiples tentatives de déstabilisation n'ont pas eu raison de sa détermination.

Dans un dernier message publié sur son blog avant sa mort, Mike Rinder a redit ses inquiétudes et invité à poursuivre les efforts pour se battre contre les méthodes insidieuses de cette entreprise bien organisée et aux moyens colossaux.

De l'autre côté de l'Atlantique, l'Unadfi mène en France le même combat. Depuis plus de quarante ans, nos associations effectuent un important travail de prévention et d'accompagnement des victimes de dérives sectaires. Le chemin est parfois rude, nos moyens sont modestes mais malgré toutes les procédures baïllons et les tentatives de déstabilisation, nous continuerons au nom de tous les Mike Rinder que nous croisons, à défendre et soutenir ces victimes. ■

Communiqué de l'Unadfi, 10.02.2025

Alerte sur une campagne de recrutement en ligne ■ France

■ La Miviludes met officiellement en garde contre une campagne agressive menée sur les réseaux sociaux par l'Église de Scientologie depuis fin décembre.

Des publicités sur Facebook, Instagram, X et même sur des sites de presse via leurs bannières digitales ont suscité de nombreux signalements. L'adhésion à la Scientologie peut se faire à l'occasion de tests de personnalité gratuits, de conférences « d'introduction » gratuites, voire des cours de « dianétique » (méthode d'apprentissage et de développement personnel créée par Ron Hubbard) ou encore par des manifestations « culturelles » ou à « visée humanitaire ».

L'organisme pointe les dangers associés à ce mouvement : déstabilisation mentale, exigences fi-

nancières, et ruptures avec l'environnement d'origine, notamment familial.

Selon Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, ce groupe utilise largement la publicité et cible particulièrement les populations fragilisées. Cette stratégie s'accompagne d'initiatives visibles, comme l'installation de son siège dans un immeuble à Saint-Denis avant les JO de Paris.

La Scientologie, bien que légale en France en tant qu'association, a été condamnée à plusieurs reprises, notamment pour escroquerie en bande organisée et exercice illégal de la pharmacie.

Contacté, le mouvement défend « cette campagne mondiale » comme une réponse aux interrogations du public sur cette religion. ■

(Source : Le Parisien, 09.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Aux JO, les scientologues étaient à la fête* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/aux-jo-les-scientologues-etaient-a-la-fete/?highlight=scientologie%20%20>

Avoir : *Dans les secrets de la Scientologie* – (51 min (2023) :

https://www.rmcbfmplay.com/info-programme/rmc-story/scientologie-la-fin-de-lomerta?contentId=Product::NEUF_NUM23_-N23946566632527&universe=PROVIDER

Une présence controversée en prison ■ Canada

■ Au Canada, des bénévoles de l'Église de scientologie animent des discussions au sein d'un pénitencier fédéral. Et ce, malgré les interdictions de prosélytisme. Cette « tolérance » suscite des interrogations et des critiques.

Des « ministres volontaires » de l'Église de scientologie interviennent chaque semaine dans l'établissement pénitentiaire de Drummond, avec l'aval du Service correctionnel Canada (SCC). Officiellement, ces échanges ne visent pas à convertir les détenus mais la présence de ce mouvement, non reconnu comme une religion au Canada et pointée du doigt par la Miviludes en France, alimente les préoccupations. Au-delà des rencontres, des dizaines de cours par correspondance ont été proposés. Ce que confirment les Scientologues dans une publication Facebook datée de fin décembre.

Si le SCC assure surveiller les activités spirituelles en prison et veiller à ce qu'il n'y ait pas d'intimidation, certains s'inquiètent d'une infiltration progressive du mouvement dans les institutions publiques. Michel Laflèche Francœur, ancien adepte, dénonce « une stratégie de relations publiques » orchestrée par la hiérarchie de la Scientologie. Sur son site internet, l'Église de scientologie de Montréal explique que ses ministres « font plus que fournir de l'attention et de la compassion aux nécessiteux (...), ils offrent leurs compétences dans l'application des méthodes de Scientologie ».

Le Québec n'échappe pas à la campagne internationale de recrutement de l'Église de scientologie. Le public est appâté par des tests de personnalité gratuits, des témoignages vidéo, des conférences d'introduction ou encore des cours de « dianétique ». En France, l'offensive préoccupe la Miviludes qui a lancé un avertissement. Au Canada, l'Église internationale de scientologie compte une vingtaine de publicités différentes actives dans le réseau de Meta, qui englobe notamment Facebook et Instagram. ■

(Source : La Presse, 25.01.2025)

Shincheonji

Au cœur de l'Église ■ Nouvelle Zélande

■ De plus en plus populaire en Nouvelle-Zélande, Shincheonji fait face à de lourdes accusations. Une journaliste a enquêté au cœur de la communauté. L'Église a accepté de la laisser interviewer trois membres. Mais lors des entretiens, deux hauts dirigeants étaient présents et les ont interrompus pour suggérer des réponses alternatives...

Indira Stewart était curieuse de savoir combien de personnes du Pacifique avaient intégré Shincheonji et pourquoi elles étaient si dévouées aux enseignements de Lee Man-Hee, ce Coréen de 93 ans qui ne parle pas anglais

et prétend être la seule personne capable d'interpréter la Bible ? Elle a donc décidé de se rapprocher de cette église coréenne. Sans a priori. Au fil du temps, elle a remarqué que les gens qu'elle connaissait et qui avaient re-

joint Shincheonji changeaient. Ils s'éloignaient des personnes extérieures à l'Église. Et plus elle s'est intéressée à l'Église, plus elle s'est posé des questions.

La première fois qu'elle a été invitée au temple, elle a été marquée

>>>

>>>

par la propreté du lieu. Un côté du couloir était bordé de photos encadrées, parfaitement espacées, montrant les quelque 300 membres des églises Shincheonji de Nouvelle-Zélande à Auckland et Wellington. Tous étaient habillés de la même manière : chemise blanche et jupe noire pour les femmes, pantalon noirs et cravate rose pour les hommes. Des enseignements, elle retient « des mots positifs, des mots d'amour, des mots de pardon, des mots de sacrifice » avec une obsession : « plaire à Dieu et véhiculer une image irréprochable ». Mais cette posture de perfection cache une réalité plus complexe. D'anciens membres lui ont confié que les dirigeants leur avaient conseillé de ne pas chercher Shincheonji sur Internet. Une recherche rapide sur Google du mot « Shincheonji » ou « New Heaven, New Earth » (son nom anglais) peut expliquer pourquoi. De nombreux articles, blogs, podcasts et documentaires réalisés dans le monde entier affirment que « Shincheonji est une secte », à grand renfort de témoi-

gnages évoquant de « des pratiques d'emprise, un contrôle de l'organisation sur les fidèles, de pressions et des préjudices financiers ».

Perfection de façade mais manque de transparence

Une carte du monde à l'intérieur du temple Shincheonji d'Auckland montre que l'église est présente dans neuf pays du Pacifique. La communauté de Nouvelle-Zélande connaîtrait la croissance la plus importante.

Après de nombreuses sollicitations, Indira Stewart a pu rencontrer la dirigeante. Connue sous le nom de Christy, elle est particulièrement discrète. Elle n'est pas mentionnée sur le site Web de Shincheonji et n'apparaît sur aucune page de ses réseaux sociaux. Elle s'appellerait en fait Namgung Hyunok. Âgée de 47 ans, elle aurait rejoint Shincheonji il y a environ quinze ans. Comptable, elle aurait étudié et exercé à New York avant d'être envoyée en Nouvelle-Zélande par le siège de l'église en Corée en 2021 pour remplacer

l'ancien dirigeant de l'église. La rencontre s'est avérée stérile, la femme ayant esquivé toutes les questions gênantes avec de larges sourires, parfois des rires, et des réponses vides. Ce qui semble conforter les allégations de manque de transparence souvent faites à l'encontre de la communauté. Selon la journaliste, qui concède des comportements similaires dans d'autres mouvements, « les églises ont beau être promptes à présenter une image de bonté et de charité, elles ont tendance à mettre sous le tapis tout ce qui est impie ». Des propos partagés par un spécialiste qu'elle a interrogé : « L'église est un hôpital, ceux qui y vont sont malades et ont besoin de guérison. Le problème est systémique, c'est la soumission aveugle envers les dirigeants religieux ». ■

(Source : 1News, 17.12.2024)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Mise en garde d'un ex-adepte de Shincheonji* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/mise-en-garde-dun-ex-adepte-de-shincheonji/>

Sodalité de vie chrétienne

Le pape François dissout une organisation religieuse ■ Pérou

■ Après 25 ans de scandales et d'enquêtes, le pape François a dissout Sodalité de vie chrétienne, une organisation péruvienne ultra-conservatrice.

Le pape François a dissout Sodalité de vie chrétienne, une puissante organisation religieuse

péruvienne fondée en 1971. Accusée de violences sexuelles, de sadisme, de détournement

de fonds et de blanchiment d'argent, cette communauté de près de 20 000 membres opérait

>>>

>>>

principalement en Amérique latine et aux États-Unis. Une enquête approfondie menée par deux experts en droit canonique a révélé un système basé sur l'humiliation, la violence et les abus sexuels, ainsi qu'une gestion

opaque de plus d'un milliard de dollars d'actifs.

Créée sous le pontificat de Jean-Paul II, Sodalité de vie chrétienne était dans le viseur de la justice depuis plus de deux décennies. Au vu des rapports dont il a

pris connaissance, le Vatican a décidé de mettre fin à l'activité de cette communauté de manière définitive. ■

(Source : RFI, 21.01.2025)

Églises
évangéliques

La prolifération des sectes déstabilisent les églises établies ■ Cameroun

■ Au Cameroun, de nouveaux mouvements religieux, centrés autour de « prophètes » autoproclamés promettant et monnayant prospérité et solutions miraculeuses attirent de plus en plus de fidèles. Cette prolifération de sectes bouleverse le paysage spirituel du pays et inquiète l'Église catholique autant que l'Église protestante.

L'abbé Serge Eboa, chancelier de l'archidiocèse de Douala, est formel : « L'Église catholique du Cameroun entretient de bonnes relations œcuméniques avec les Églises issues de la Réforme regroupées dans le Conseil des Églises Protestantes du Cameroun (CEPCA), l'Église Évangélique du Cameroun (EEC), l'Union des Églises Baptistes du Cameroun (UEBC), ainsi qu'avec l'Église anglicane et la petite Église orthodoxe ». Ces Églises établies organisent d'ailleurs, chaque année, la traditionnelle « Semaine de prière pour l'unité des chrétiens » durant laquelle pasteurs et prêtres catholiques se déplacent dans divers lieux pour prier avec les fidèles et faire ensemble des actes de charité. Serge Eboa explique en revanche que « les relations avec les mouvements religieux néo-pentecôtistes, souvent agressifs envers les Églises établies, sont plus complexes ».

Et ils foisonnent. Église de réveil, Centre de miracle Bonabo, Église de la Sanctification du Cameroun-Apôtre Jones Tam, Mission du Plein Évangile au Cameroun-Chapelle de Solution, Montagne de Prière-Prophète Alex Jérémie Kamdem, Tabernacle de Sion... Dans chaque quartier, de simples maisons ont été transformées en lieux de culte. Sans compter les multiples Salles du Royaume des Témoins de Jéhovah. Impossible de les dénombrer précisément, aucune étude panoramique des mouvements religieux n'ayant été effectuée depuis 25 ans. Une certitude : ces nouveaux arrivés bousculent les habitudes dans un pays jusque-là dominé par les Églises traditionnelles arrivées dans le sillage de la colonisation, l'islam et les religions ancestrales.

Des marchands d'illusion confortés par une loi de 1990

Serge Eboa affirme que « ces gourous promettent des solutions

miracles pour trouver du travail, la guérison ou pour aller en Europe ». Selon lui, « certains incitent des malades à ne pas se rendre à l'hôpital, ce qui peut avoir des conséquences fatales... Tout cela moyennant des rémunérations importantes ». L'abbé précise que « des gens aisés, des intellectuels, des ministres du gouvernement vont aussi les consulter. Ils y vont pour chercher la protection, pour obtenir une promotion sociale ou professionnelle. Les pasteurs exigent d'eux des sommes énormes, l'équivalent d'un salaire mensuel voire la vente d'une maison ou d'un terrain. Ils pratiquent de véritables lavages de cerveau, rendant les gens dépendants. Ils en réclament toujours plus, provoquant l'appauvrissement de nombreuses personnes ».

Les mouvements pentecôtistes, millénaristes ou gnostiques se sont développés à partir

>>>

>>>

des années 1990, suite à la promulgation de la loi libéralisant l'exercice public des associations religieuses. L'autorisation donnée à ces nouveaux mouvements religieux a pu apparaître comme une chance aux yeux de jeunes sans espoir, victimes du chômage et de la crise. Mais certains analystes politiques y ont aussi vu une manœuvre pour affaiblir les grandes Églises critiques face

à la mal-gouvernance du pays. Un pasteur de l'Église évangélique (EEC) estime que le phénomène traduit « l'incapacité des uns et des autres à faire face aux difficultés de la vie ».

Serge Eboa explique que « ces pasteurs autoproclamés, qui se font appeler prophètes, peuvent être d'anciens séminaristes qui ont été renvoyés et qui disent

avoir eu une révélation, ou de simples chauffeurs de taxi sans aucune formation théologique minimale. Ce sont tous des marchands d'illusion qui se posent souvent en adversaires de l'Église catholique ». Il a observé, constaté... Mais l'abbé se sent aujourd'hui bien démuné. ■

(Source : cath.ch, 28.12.2024 ; La Liberté, 02.01.2025)

À écouter

Gourous, un business lucratif, documentaire Arte TV

■ Cette enquête, signée Kristoffer Eriksen, présente des prédicateurs devenus très populaires au Brésil, en Turquie et aux États-Unis. Ces télévangélistes prétendent réaliser des miracles... Ils ont surtout réussi à amasser des fortunes grâce à leurs églises et mènent une vie qui contraste avec celle des gens de leurs paroisses. ■

Replay (trois épisodes de 40 minutes disponibles jusqu'au 31.08.2025) : <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-026106/gourous-un-business-lucratif/>

(Source : Arte, 20.01.2025)

Hindouisme

400 millions de pèlerins attendus à Kumbh Mela ■ Inde

■ **Considéré comme le plus grand pèlerinage au monde, Kumbh Mela s'est ouvert le 13 janvier en Inde. 400 millions de personnes y sont attendues jusqu'au 26 février. Les autorités ont mis en place une logistique colossale. Pour Narendra Modi, tout est bon pour promouvoir l'hégémonie hindoue.**

Cortèges d'éléphants et de dromadaires, déluge de pétales de roses, chars décorés et des millions d'hindous venus du monde entier... Les célébrations de Kumbh Mela ont débuté sur les chapeaux de roues à Prayagraj, grande ville

de la province de l'Uttar Pradesh, située à la confluence des grands fleuves sacrés de l'Inde. Les pèlerins y viennent tous les douze ans pour « se laver de leurs péchés ».

Le premier ministre Narendra

Modi, voit, lui, dans ce rassemblement d'une ampleur sans précédent, « l'héritage spirituel éternel de l'Inde ». Pour le dirigeant indien, tout est bon pour promouvoir et développer l'hégémonie hindoue. Les moyens mis en place

>>>

>>>

pour encadrer les festivités sont donc à la hauteur de la démesure. Une logistique délirante prévoit, jusqu'au 26 février, l'installation d'une sorte de ville provisoire d'une taille équivalente à la ville de Lyon, avec des dizaines de milliers de tentes, 150 000 toilettes et près de 70 000 lampadaires installés pour accueillir quelque 400 000 pèlerins, qui seront achemi-

nés par plus de 13 000 trains.

La plus grande crainte est celle d'une bousculade, fréquente dans les rassemblements hindous où la ferveur est à son comble. En voulant visiter une Kumbh Mela en 1954, le Premier ministre Nehru avait été accusé de créer un chaos occasionnant 1 000 morts. Narendra Modi veut éviter cela à tout prix et de grands moyens ont été

déployés en termes de surveillance de la foule. ■

(Source : France Info, 14.01.2025 : Le Télégramme & RFI, 15.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *121 morts lors d'un rassemblement religieux, six personnes interpellées* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/121-morts-lors-dun-rassemblement-religieux-six-personnes-interpellees/>

Masculinisme

L'Église orthodoxe attire de plus en plus d'hommes en quête de rigueur ■ États-Unis

■ **Un nouveau phénomène semble émerger aux États-Unis : de jeunes hommes célibataires quittent les églises protestantes, qu'ils jugent trop « féminisées », pour rejoindre l'Église orthodoxe. Attirés par la discipline de cette confession, ils y voient un défi spirituel, physique et mental.**

Une enquête réalisée en 2023 par l'Institut d'études orthodoxes dans vingt paroisses de quinze États a révélé que le nombre de convertis à l'Église orthodoxe a augmenté de 80 % en 2022, par rapport au nombre de 2019, avant la pandémie. Parmi eux, 60 % sont des hommes, contre 54 % en 2019.

Beaucoup d'entre eux citent la nature « masculine » de l'église et le dépassement physique comme facteurs déterminants de leur choix.

Matthew Ryan, un ancien athée, fait partie de ces nouveaux fidèles. Professeur en sciences, âgé de 41 ans, il a découvert l'orthodoxie avec une vidéo YouTube. Installé à Salt Lake City, il raconte avoir été

attiré par « la structure, l'authenticité et l'historicité » de l'Église. « Ça m'a semblé avoir beaucoup de sens ». Ryan a été baptisé en septembre 2024 et s'investit pleinement dans sa nouvelle foi.

Comme lui, de jeunes hommes disent trouver dans l'Église orthodoxe une réponse à des attentes spirituelles et personnelles insatisfaites ailleurs. Emmanuel Castillo, 32 ans, un ancien militaire ayant servi à Guantanamo Bay, décrit son expérience dans les églises protestantes comme « trop similaire à un samedi soir dans un bar » avec « le même éclairage et la même musique... Ce n'était pas comme ça qu'ils adoraient il y a 2000 ans ». Après avoir étudié la Bible, il a recherché une pra-

tique religieuse qu'il considérait comme fidèle aux enseignements des premiers chrétiens et a rejoint l'église chrétienne orthodoxe Saint Ignatius près de chez lui en Arizona. Ce père de deux enfants a, depuis, quitté l'armée et a été baptisé. Sa page Instagram foisonne d'images de lui, exhibant ses muscles, agrémentées de versets de la Bible. Et il clame à qui veut bien l'entendre que « dans les églises protestantes, la majorité des dirigeants ne sont pas des hommes bons et forts alors que les dirigeants de l'Église orthodoxe sont des figures paternelles ». Pour lui, « Jésus-Christ est l'exemple parfait de la masculinité, quelqu'un capable d'appeler toutes les armées du ciel pour

>>>

>>>

détruire ses ennemis, mais qui a choisi de servir les autres ».

Un défi physique et spirituel

Les prêtres orthodoxes eux-mêmes observent ce phénomène. Le père Paul Truebenbach, de l'Église Saints Pierre et Paul à Salt Lake City, indique que les conversions dans sa paroisse ont triplé depuis la pandémie. « C'est une forme plus dure du christianisme. Beaucoup d'hommes se rendent compte que cette abnégation mène à une paix et une joie que rien d'autre n'apporte », explique-t-il.

Parmi les pratiques attirant ces nouveaux fidèles : des services pouvant durer plus de cinq heures, des périodes de jeûne pouvant atteindre 40 jours, et des rituels considérés comme physiquement exigeants, comme

les bains froids. Le père Timothy Pavlatos, de l'église orthodoxe grecque Sainte-Catherine en Arizona, ajoute que « l'orthodoxie est un défi physique et spirituel, un contraste avec une société de gratification instantanée ». Lui a accueilli, en 2024, 29 nouveaux convertis, contre six en moyenne les années précédentes. Il a dû faire appel à des bénévoles et envisage d'ouvrir de nouvelles paroisses.

Le père Seraphim Holland, prêtre à McKinney, au Texas, pense que cet afflux s'explique par le fait que « les nouvelles générations cherchent une foi, mais aussi une communauté qui répond à leurs aspirations spirituelles et identitaires et que l'Église orthodoxe refuse de céder aux querelles culturelles. Nous ne changeons

pas, l'Église ne s'oppose pas aux autres, mais reste fidèle à une morale chrétienne constante ».

Des chercheurs ont également constaté « cette dynamique ». Le Dr Sarah Riccardi-Swartz, professeure adjointe de religion et d'anthropologie à l'Université Northeastern, parle « d'une montée spectaculaire » du « christianisme musculaire » et du désir d'une « religion de l'homme fort ». Mais elle pointe aussi des « problèmes idéologiques », soulignant « une misogynie parfois exprimée dans les discours en ligne ». ■

(Source : The Telegraph, 04.01.2025)

A lire aussi sur le site de L'Unadfi : *Des programmes pour « regagner un pouvoir perdu »* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/des-programmes-pour-regagner-un-pouvoir-perdu/>



Quand danse rime avec transe ■ International

■ Certains dansent, juste comme ça, parce que c'est festif. Les adeptes de danse extatique (autrement appelée ED), eux, recherchent autre chose : une quête spirituelle.

Les consignes pour pratiquer la danse extatique sont simples : écouter le son et laisser le corps s'exprimer de manière libre pour entrer en méditation. Pour Virginie Brune, maîtresse de cérémonie, « La danse est le yoga ultime ». La transe y est recherchée comme « un sommet de liberté », analyse Manéli Farahmand, so-

cio-anthropologue rattachée à l'université de Fribourg (Suisse), qui a consacré sa recherche postdoctorale à l'ED et aux « danses en conscience ».

Des DJ se sont spécialisés pour animer des rassemblements. Les pratiquants, eux, auraient fréquenté des raves et clubs mais auraient aujourd'hui besoin « de

plus de profondeur ». Aucun pré-requis technique n'est exigé pour rejoindre ce type de mouvement. Quelques lignes directrices sont généralement données : pas de conversation sur la dance floor, pas de drogue ou d'alcool, pas de téléphone. Pour les danseurs, la piste devient un espace sacré où cultiver « le triple lien » : à soi,

>>>

>>>

aux autres et à plus grand que soi. Ils chercheraient à trouver, dans le mouvement, qui ils sont vraiment, à ressentir plutôt que penser. Certains confessent que cette pratique répond « à un besoin de libération de l'instinct et de l'intelligence de l'âme » qui auraient été réprimés par l'éducation et des structures sociales contrôlantes.

Développement de la danse extatique dans les années 2000

« Historiquement, l'ED a vu le jour à Hawaï dans les années 2000 par le danseur Max Fathom », explique la chercheuse. « Il s'est inspiré de la musicienne et écrivaine Gabrielle Roth qui avait mis en place la danse des cinq rythmes (5R), une danse méditative basée sur cinq types de techniques différentes, censés être adaptés à cinq sortes d'énergies présentes

en nous ». La pratique de l'ED s'est ensuite propagée sur tous les continents. Des séances sont proposées dans la plupart des grandes métropoles, pour des tarifs allant de 20 € à plus de 1 000 € pour un suivi par un maître de cérémonie pendant plusieurs mois. « Il s'agit généralement d'un public issu de la classe moyenne supérieure », a constaté Manéli Farahmand, « et les adeptes de ces danses ont souvent déjà un pied dans l'univers des thérapies non conventionnelles ». Ils considéreraient ces danses extatiques comme une nouvelle forme de spiritualité contemporaine. « Pour eux, danser signifie en réalité rompre avec l'autorité extérieure, s'écouter soi-même, faire confiance à son intelligence corporelle, plutôt qu'à toute forme d'autorité ou d'influence sur nos choix d'existence », décrypte

Manéli Farahmand.

Pourtant, derrière la liberté revendiquée, ces sessions sont « traversées de codes, de normes, implicites ou explicites », nuance l'anthropologue. « Par exemple, les cercles de parole venant clôturer chaque séance, présentés comme un espace apaisé où l'on peut partager des émotions authentiques, aboutissent souvent à une surenchère de positivité normative martelée par les encadrants ». Certains pourraient s'en inquiéter. Elle préfère relativiser : « Ce qui est intéressant, c'est la réflexivité encouragée dans ces milieux. Si des conflits émergent, certains peuvent se servir des cercles de parole ou même de la danse pour en prendre conscience et travailler dessus, comme un tremplin pour l'introspection ». ■

(Source : Le Monde, 31.12.2024)

À écouter

Auroville, la fin de la ville utopique, Un jour dans le monde, France Inter



■ Créée en 1968 dans le sud de l'Inde par Mira Richard, surnommée la Mère, Auroville avait pour vocation d'être, selon les termes de sa conceptrice, « le lieu d'une vie communautaire universelle, où hommes et femmes apprendraient à vivre en paix, au-delà de toutes croyances, opinions politiques et nationalités ». Aujourd'hui, cette ville expérimentale n'est plus que l'ombre d'elle-même, le gouvernement ayant décidé d'en reprendre le contrôle. ■

Podcast (4 minutes) : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-reportage-d-un-jour-dans-le-monde/reportage-du-lundi-13-janvier-2025-8671651>

(Source : Radio France, 13.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Auroville, de la cité alternative au régime autoritaire* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/auroville-de-la-cite-alternative-au-regime-autoritaire/>

Le Panchakarma, une cure parfois dangereuse ■ International

■ Cette « détox radicale » a été promue par de nombreuses célébrités.

Le Panchakarma est un pilier de l'ayurveda, la médecine traditionnelle indienne. Il s'agit d'une cure composée de plusieurs traitements corporels successifs, que l'on effectue en consommant simultanément des remèdes de phytothérapie ayurvédique. Ce protocole, pouvant être réalisé sur

une période allant de quelques jours à plusieurs semaines, promet un reset physique et émotionnel profond.

Cette cure, qui a reçu les éloges de plusieurs célébrités, n'est néanmoins pas conseillée à tous. « Parfois violente pour le corps

et l'esprit », elle peut s'avérer dangereuse pour la santé. Il est fondamental que les personnes désirant suivre la cure disposent déjà d'un bon équilibre physique et mental et vérifient le sérieux de l'organisme et des praticiens. ■

(Source : Marie-Claire, 06.01.2025)

L'installation d'une hypnothérapeute sophrologue fait polémique ■ France

■ Un psychologue dénonce le soutien apporté par la mairie à cette praticienne.

Dans la petite ville de Bourcefranc-le-Chapus (17), l'installation d'une hypnothérapeute sophrologue dans un cabinet médical fait débat. Un psychologue local dénonce notamment le fait que la municipalité ait promu l'installation de la praticienne dans un cabinet médical sur la page Facebook de la ville.

Le psychologue pointe également l'absence de réglementation sur la pratique d'hypnothérapie, qui n'est appuyée par aucune formation reconnue par l'Etat, hormis pour des professionnels de santé ou psychologues.

La praticienne a, elle, souligné ne pas s'être installée dans le cabinet médical réservé aux médecins

mais dans un appartement appartenant à la mairie, où exerce également une ostéopathe. Le SNH (Syndicat national des hypnothérapeutes), syndicat auquel appartient l'hypnothérapeute, s'est saisi de l'affaire et annonce réfléchir à poursuivre le psychologue pour diffamation. ■

(Source : Sud-Ouest, 20.05.2025)

Le gouvernement Trump fait la part belle aux discours pseudoscientifiques ■ États-Unis

■ Les nominations annoncées par Donald Trump pour des postes gouvernementaux majeurs ont de quoi inquiéter.

Malgré son passé complotiste, Robert F. Kennedy Jr, figure de proue du mouvement antivax, a par exemple été désigné comme secrétaire à la Santé. A ses côtés,

le Dr Janette Nesheiwat, qui a notamment mis en garde contre le port du masque pendant la pandémie de Covid, a été nommée « surgeon general » [administra-

teur de la santé publique des États-Unis]. Quant à la direction des Instituts Nationaux de la Santé (NIH), elle a été confiée au Dr Jay Bhattacharya, épinglé pour >>>

>>>

ses critiques sur les confinements lors du Covid-19.

D'autres nominations ont de quoi inquiéter. L'une d'elles concerne les Centers for Medicare and Medicaid Services (CMS), qui gèrent certaines couvertures médicales, permettant à plus de 150 millions de personnes d'être assurées, et réglementent l'assurance maladie et les tarifs des soins. La direction de cette struc-

ture a été confiée au Dr Mehmet Oz, qui avait auparavant déclaré que les personnes non assurées « n'ont pas le droit à la santé ». Ce médecin, fervent promoteur des PSNC, a présenté une émission télévisée pendant 13 ans : des analyses de ses recommandations ont estimé que 46 % d'entre elles étaient appuyées par des preuves, que 15 % étaient opposées aux savoirs ac-

tuels et que 39 % n'étaient soutenues par aucune preuve. Le Dr. Oz est également marié à une maître reiki et a affirmé dans son émission que « le reiki est l'ultime médecine alternative ». Dans les faits, le reiki est une pratique énergétique ne reposant sur aucun fondement scientifique et son efficacité n'a jamais pu être démontrée. ■

(Source : L'Express, 20.01.2025)

Que dit la science de la réflexologie ■ Canada

■ **Le Détecteur de rumeurs du journal québécois Science Presse s'est penché sur les données existantes sur cette PSNC.**

La réflexologie est une pratique prétendant que chaque zone des pieds et des mains correspondrait à une région du corps. La stimulation de ces zones, en activant la circulation du sang et des nutriments, permettrait de soulager divers maux.

Dans un article de 2015, des scientifiques concluaient que cette PSNC serait apparue il y a près de 5.000 ans en Chine et en Egypte. Toutefois, la réflexologie actuelle

correspond plutôt à une théorie développée en 1917 par deux américains, William Fitzgerald et Edwin Bowers.

Depuis, plusieurs études ont tenté de prouver l'efficacité de cette PSNC. Une revue systématique, un article de recherche visant à faire le point sur l'ensemble des résultats scientifiques d'une pratique, concluaient en 2008 qu'il n'existait aucune donnée prouvant l'efficacité de la réflexologie, quelle

que soit la condition médicale analysée. Depuis, deux autres revues de la littérature, parues en 2011 et en 2016, sont parvenues à des conclusions identiques.

Par ailleurs, il n'existe actuellement aucune théorie scientifique plausible permettant de penser que le fait de masser une zone du corps aurait un effet sur un organe éloigné. ■

(Source : Science Presse, 15.01.2025)

Une brève histoire du mouvement antivax ■ International

■ **Cinq ans après l'apparition du Covid, les idées complotistes à l'égard de la vaccination sévissent toujours.**

Les craintes liées à la vaccination ne sont pas récentes. En réalité, dès 1902, date de la première loi sur l'obligation vaccinale, de fausses informations ont émergé sur les risques liés à cette nouveauté médicale. Le premier vac-

cin visait à éviter la variole, une maladie très contagieuse et parfois létale, en inoculant la variole de la vache aux humains. Ce traitement a été rapidement accusé de déformer les corps : des caricatures de l'époque montrent par

exemple des personnes avec des vaches poussant sur leur bras. Les scientifiques à l'origine de cette nouvelle thérapeutique ont été accusés de vouloir faire fortune sur la santé des personnes vaccinées : une accusation qui a perdu- >>>

>>>

ré au fil des décennies et que l'on entend encore aujourd'hui.

S'il est bien sûr possible d'être méfiant vis-à-vis des vaccins sans pour autant être complotiste, le mouvement antivax est, lui, désormais associé aux phénomènes de désinformation en santé. Lors des campagnes de vaccination contre le Covid, des individus ont parfois affirmé que ce vaccin

modifierait le génome, favoriserait l'apparition de variants, ou serait responsable de la mort de dizaines de milliers de personnes – des théories aujourd'hui infirmées.

Si les accusations à l'égard du vaccin anti-covid se font plus discrètes, le mouvement antivax vise aujourd'hui d'autres vaccins. Par exemple, le Gardasil, vaccin

contre le papillomavirus, est régulièrement accusé de provoquer d'importants effets secondaires ou d'être inefficace. Pourtant, dans les pays où les campagnes de vaccination ont été réussies, en vaccinant notamment filles et garçons, le risque de cancer du col de l'utérus a été drastiquement réduit. ■

(Source : Radio France, 31.12.2024)

Des antivax poursuivent la préfecture de Haute-Garonne ■ France

■ La préfecture avait interdit des affiches antivax pendant la pandémie de Covid.

Lors de l'été 2022, plusieurs affiches antivax sur le Covid avaient été placardées à Toulouse et dans son agglomération par le collectif Réinfo Covid. La préfecture de Haute-Garonne avait alors déposé plainte pour « atteinte à la santé publique » et « désinformation » : un arrêté d'interdiction concernant ces

affiches a également été émis.

Le collectif Réinfo Covid poursuit désormais la préfecture devant le tribunal administratif pour que cette dernière annule son arrêté, afin de pouvoir reprendre les campagnes.

L'audience a eu lieu le 16 janvier dernier : lors de celle-ci, le rapporteur public s'est prononcé pour

un rejet de la demande d'annulation, en reprenant les arguments de la préfecture. Réinfo Covid compte tout de même poursuivre ses démarches : le collectif a annoncé préparer un recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme. ■

(Source : France 3 Régions, 16.01.2025)

Un magnétiseur accusé de viol placé en détention provisoire ■ France

■ Le praticien prétendait « ouvrir les chakras » de ses patientes.

Le magnétiseur, accusé de viol et d'agression sexuelle sur deux anciennes clientes, était placé en détention provisoire depuis le 19 décembre dernier. Suite à son appel, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Rennes a tranché : il sera maintenu en détention.

Ce praticien de 55 ans, qui avait d'abord exercé en tant de ma-

gnétiseur, s'était récemment reconverti en « coach en développement personnel ». La première plainte à son encontre, pour agression sexuelle, date de début 2023. Depuis, les dénonciations se sont multipliées, y compris pour des faits de viol. Lors d'une perquisition à son domicile, « de nombreuses vidéos et images de femmes massées et attouchées

sexuellement » ont été découvertes, selon la présidente de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Rennes.

L'homme fait l'objet de plusieurs autres procédures pour « agression sexuelle et viol » sur son fils et « détention d'images pédopornographiques ». ■

(Sources : Actu.fr, 11.01.2025, France 3 Régions, 13.01.2025)

>>>

Un kinésologue condamné pour des agressions sexuelles ■ France

■ Le praticien demandait à ses clientes de se dénuder pour effectuer des gestes sur leurs parties intimes.

Une première plainte a été déposée par une cliente en 2022, alors qu'elle venait de subir une séance durant laquelle le praticien avait effectué plusieurs gestes problématiques. Elle relate avoir développé une réaction traumatique aiguë, à laquelle s'ajoutent des

troubles du sommeil, de l'alimentation et de la sexualité. Suite à cette plainte, l'enquête a été élargie à 35 femmes ayant eu recours à ce kinésologue : quatre d'entre elles relatent des faits similaires.

Bien que le praticien conteste l'ensemble des faits, le tribunal de

Bayonne l'a condamné à dix mois de prison avec sursis. Il est également interdit d'exercice pendant trois ans, et son nom est inscrit au fichier des auteurs d'infractions sexuelles. ■

(Source : Sud-Ouest, 14.01.2025)

Le Professeur Raoult crée sa start-up de cosmétiques ■ France

■ Le médecin déchu se lance dans la vente de produits anti-âge.

Le Pr Didier Raoult, ardent promoteur de la chloroquine, a été condamné l'automne dernier à une interdiction d'exercer la médecine pendant 2 ans, à

compter du 1er février 2025.

Sa reconversion peut surprendre, puisqu'il vient de fonder « Magnificience », en association avec l'entrepreneuse Nina Basri : installée place

Vendôme à Paris, l'entreprise se définit comme « la rencontre unique entre la recherche scientifique et la cosmétologie ». ■

(Source : La Dépêche, 16.01.2025)

Protestantisme

Une enquête IFOP de grande ampleur ■ France

■ Une grande enquête a été menée par l'IFOP auprès d'un échantillon de 700 personnes protestantes, évangéliques ou chrétiennes évangéliques, âgées de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine. Les résultats ont été rendus publics ce 23 janvier. Un sondage d'une telle ampleur n'avait pas été réalisé depuis mai 2010.

Représentant 2 % de la population en France métropolitaine, les protestants constituent le troisième groupe religieux après les catholiques et les musulmans. On note une stabilité, voire une légère hausse « si l'on

tient compte de l'augmentation de la population » précise Jean-Paul Willaime, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études. Il estime aujourd'hui à 1 320 000 le nombre de protestants. Dans le même

temps, la part des évangéliques a progressé de quinze points par rapport à 2010. Ils représentent désormais 33 % des protestants. Le sondage distingue protestant et évangélique parce que certains évangéliques préfèrent se définir

>>>

comme tel, le qualificatif de protestant leur paraissant trop lié au protestantisme luthéro-réformé. Le sondage a donc proposé deux catégories pour représenter toutes les sensibilités. 67 % ont coché la case protestant (- 15 points par rapport à 2010) et 33 % évangélique ou chrétien évangélique (+ 15 points par rapport à 2010). Avec une singularité en Alsace-Moselle (87 % de protestants et 13 % d'évangéliques) où les cultes luthérien et réformé font partie des cultes reconnus, les autres expressions du protestantisme non liées à l'État étant appelées églises libres.

La sensibilité évangélique en hausse

Il a été demandé aux sondés de quelle sensibilité ils se sentaient le plus proche afin de dresser le paysage du protestantisme en 2025. La sensibilité évangélique représente 33 % (22 % en 2010),

la réformée 25 % (37 % en 2010), la luthérienne 13 % (19 % en 2010), la pentecôtiste 11 % (5 % en 2010), la libérale 8 %, la baptiste 7 % (ces deux sensibilités n'étaient pas mesurées en 2010), la charismatique 5 % (2 % en 2010) et « autre » 11 %. Le total est supérieur à 100, les sondés pouvant donner plusieurs réponses.

25 % des personnes se disant protestantes dans l'enquête ne l'étaient pas auparavant (contre 22% en 2010). Elles étaient très majoritairement catholiques (72 %) ou sans religion (22 %).

33 % des sondés déclarent assister au culte au moins une fois par mois (dont 21 % une fois par semaine). « Ce qui est marquant comparer aux 5 % de pratiquants réguliers observables dans le catholicisme », observe Jean-Paul Willaime. Et les plus jeunes pratiquent davantage que leurs aînés : 49 % des moins de 35 ans

contre 27 % des plus de 35 ans.

Les protestants, dans leur ensemble, apparaissent majoritairement favorables à la constitutionnalisation de l'IVG ainsi qu'à la légalisation de l'aide à mourir. Pour autant, ils sont très polarisés sur le plan politique et des frontières ont été franchies. Au premier tour des élections présidentielles de 2022, un tiers des protestants ont voté pour des candidats nationalistes ou d'extrême droite, un quart pour l'extrême gauche et un quart pour Emmanuel Macron. En 2010, ils n'étaient que 5 % à avoir opté pour le Front national, 50 % se disaient à gauche, 5 % à l'extrême gauche, 33 % à droite et 8 % au centre. ■

(Source : Réforme, 23.01.2025 & Le Figaro, 24.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : Le nombre d'églises a doublé en quinze ans : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/le-nombre-deglises-a-double-en-quinze-ans/>

Théories du complot

Vingt-cinq ans d'influence croissante ■ International

■ Bien que le nombre d'adeptes des théories du complot ne semble pas avoir explosé depuis le début des années 2000, leur impact social et politique s'est fortement accru. De QAnon à la pandémie de Covid-19, des croyances prospèrent dans un contexte de défiance généralisée envers les institutions et d'insécurité croissante.

Stéphanie Tremblay, professeure au Département des sciences des religions de l'UQAM, affirme que l'impact des conspirationnistes

est aujourd'hui plus grand qu'au début du siècle. Si le complotisme reste difficile à quantifier, faute de sondages réguliers, il est loin

d'être une mode passagère et son impact sur la vie politique et sociale est croissant. Pour preuve : des figures publiques du com-

>>>

>>>

plotisme occupent aujourd'hui des postes stratégiques. On peut, par exemple, citer l'élection de Marjorie Taylor Green, adepte de QAnon, au Congrès américain en 2021, ou encore la nomination de Robert F. Kennedy Junior, antivax notoire.

Les théories du complot répondent à des besoins psychologiques fondamentaux. Selon Karen Douglas, chercheuse en psychologie à l'Université du Kent, elles comblent trois types de besoins : épistémiques (recherche de réponses en période de crise), existentiels (sentiment de contrôle et sécurité) et sociaux (appartenance et valorisation personnelle). « Ces croyances apportent un sens et un sentiment de contrôle à des personnes en quête de réponses », explique-t-elle.

Des théories amplifiées par la confusion entre fiction et réalité

La pandémie a constitué un terrain fertile pour les croyances complottistes, amplifiées par la désinformation sur les réseaux sociaux. Stéphanie Tremblay souligne un paradoxe : bien que les jeunes sondés après la pandémie se disent conscients du manque de fiabilité des réseaux sociaux, ils consom-

ment de moins en moins les médias traditionnels. « Ils trouvent les médias traditionnels plus dignes de confiance, mais ne se tournent pas vers eux. Quand ils ont un doute, ils interrogent leurs parents », précise-t-elle. En revanche, cette génération semble développer une forme de « relativisme ». Selon Stéphanie Tremblay, « ils accordent une importance centrale à la liberté d'expression et au pouvoir individuel de décider ce qui est vrai ou faux ».

Certaines théories conspirationnistes trouvent leurs racines dans la confusion entre fiction et réalité. Il a ainsi été démontré que 24 heures chrono ou District 31 sont parfois utilisés pour appuyer des récits complottistes. « La fiction devient un point de repère rassurant pour certains. Ils disent que si on le voit dans ce film, cela pourrait être vrai », observe Stéphanie Tremblay.

Ce mécanisme nourrit également des discours extrémistes. « On va accorder plus de crédibilité à ceux qui se positionnent contre le gouvernement. Mais ce type de raisonnement sert souvent l'extrême droite et le populisme », avertit-elle.

Le complotisme s'enracine également dans un contexte de défiance envers la science. Michel Belley, président des Sceptiques du Québec, constate que « la science est davantage attaquée » qu'à la création de l'organisme dans les années 1980. Il déplore que « les gens lisent moins les journaux et s'informent davantage sur les réseaux sociaux ».

Le psychologue français Thierry Ripoll, lors d'une conférence en 2022, estimait qu'il n'y aurait pas de complotisme dans une société qui satisferait le plus grand nombre. « Le phénomène traduit souvent une détresse sociale : les individus marginalisés par le fonctionnement de la société trouvent dans les théories du complot une explication à leur situation ». Pour ces observateurs, il n'y a pas de secret : « pour lutter contre le complotisme, il faut lutter contre la désinformation en développant l'esprit critique et renforcer la confiance en les institutions ». ■

(Source : Le Devoir, 26.12.2024)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Pourquoi les gens croient aux théories du complot* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/pourquoi-les-gens-croient-aux-theories-du-complot/>

Ne pas laisser la pensée de groupe orienter ses choix ■ États-Unis

■ Dans un monde ultra-connecté, l'influence des chambres d'écho, où les mêmes idées se répètent en boucle, est omniprésente et insidieuse. C'est ce qu'explique l'écrivaine et linguiste américaine Amanda Montell dans son livre *Cultish : The Language of Fanaticism* (1).

Amanda Montell explore la manière dont le langage peut ma-

nipuler subtilement notre loyauté et nos choix. Même ceux qui

pensent ne pas être vulnérables peuvent être attirés par des récits

>>>

>>>

séduisants, qu'ils proviennent de leaders charismatiques ou de figures d'autorité dans leur vie quotidienne ou dans leur milieu professionnel. Nous pouvons tous tomber dans le piège et suivre des influenceurs, des leaders ou des tendances sans remettre en question la validité des discours. Nous pouvons tous faire confiance de manière irréfléchie. Une narration convaincante et remplie de certitudes peut apparaître rassurante et conduire à ignorer les preuves de tromperies.

Pour Amanda Montell, il est important de comprendre ces schémas pour s'en libérer. « Il faut faire preuve d'un peu d'humilité intellectuelle pour séparer le charme de la vérité » explique-t-elle. « C'est le seul moyen de renforcer un esprit critique, surtout que, dans les chambres d'échos, les voix dissidentes sont souvent noyées ».

L'indépendance intellectuelle est une nécessité

Une étude de 2021 du Pew Research Center a révélé que 64 % des Américains estiment que les plateformes de médias sociaux ont créé des chambres d'écho où les gens sont exposés uniquement aux idées qui correspondent à leurs convictions. Et les recherches publiées soulignent que la pensée de groupe dans la prise de décision peut conduire à des résultats moins bons. Ce que confirme une étude du Psychological Science pour qui l'exposition à des perspectives diverses améliore les capacités de résolution de problèmes... Oui mais, la plupart des gens gravitent vers des informations qui confirment leurs préjugés et se rallient souvent au consensus.

Amanda Montell est formelle : « Développer un esprit critique et

accepter la complexité est essentiel pour résister à l'attraction des faux experts souvent placés sur un piédestal et pour prendre des décisions éclairées ». Pour ce faire, elle livre quelques clés. Chaque information, chaque opinion et chaque affirmation d'expert méritent d'être examinées. Il faut être curieux, diversifier nos relations et prendre le temps d'écouter des voix extérieures à nos cercles d'influence immédiat. Il faut accepter de douter et parfois admettre d'avoir tort. Ne pas oublier que le charisme est un atout puissant, mais il ne remplace pas la crédibilité.

Face aux dangers de la pensée de groupe, cultiver l'indépendance intellectuelle n'est plus un choix, c'est une nécessité. ■

(Source : Fast Company, 09.01.2025)

(1) *Cultish : The Language of Fanaticism*, Amanda Montell, Harper, 2021

À écouter

Le négationnisme et la complosphère, Complorama, France Info



■ Cet épisode explore les racines du négationnisme (cette remise en cause du génocide des Juifs), ses figures clés, et son lien étroit avec le complotisme. ■

Podcast (30 minutes) : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/complorama/le-negationnisme-et-la-complosphere_7034561.html

(Source : France Info, 24.01.2025)

Les archives de la Société théosophique ravagées par les flammes ■ États-Unis

■ A Los Angeles, de violents incendies ont fait de nombreuses victimes et dévasté des milliers d'hectares de forêts, mais aussi des habitations et des bâtiments emblématiques. L'ensemble des biens de la Société Théosophique d'Altadena, près de Pasadena, a ainsi été réduit en cendres.

Le bâtiment d'Altadena abritait la plus grande bibliothèque théosophique au monde. Pas moins de 40 000 titres y étaient recensés ainsi que l'intégralité des archives de l'histoire du mouvement, dont environ 10 000

lettres inédites. Les registres des membres depuis 1875 y étaient également préservés et des objets d'art comme d'innombrables autres documents irremplaçables y avaient été entreposés. Les archives contenaient également

des œuvres originales de Jacob Boehme (1575-1624), Johann Georg Gichtel (1638-1710) et des dons du roi de Siam parmi lesquels des écritures bouddhistes rares. ■

(Source : The Wild Hunt, 09.01.2025)

Nouvelles technologies

Intelligence artificielle et pratiques spirituelles ■ États-Unis

■ **L'intelligence artificielle s'invite dans les lieux de culte. Un grand écart entre tradition et modernité qui pousse croyants et dirigeants religieux à repenser leur lien avec le divin.**

À Houston, un chatbot appelé « Rabbi Bot » délivre des sermons inspirés des écrits de son créateur, le rabbin Josh Fixler. De quoi susciter la curiosité des fidèles. Mais aussi des débats : l'IA peut-elle remplacer le lien sacré entre l'homme et le divin ?

Cette révolution technologique, comparable à l'introduction de la radio ou Internet dans les pratiques religieuses, est apportée par des dirigeants spirituels qui cherchent à moderniser leur approche. L'IA est le plus souvent utilisée de manière pragmatique, pour des réponses rapides comme des traductions instantanées ou des recherches bibliques. Mais elle l'est aussi pour l'écriture

de sermons, comme l'a fait un pasteur texan Jay Cooper, avec ChatGPT. Et cet usage soulève des questions éthiques. « Notre rôle est de répondre aux douleurs humaines, pas de les automatiser », affirme Oren Hayon, un rabbin de Menlo Park. Le pasteur Thomas Castello partage ce scepticisme : « En se reposant trop sur l'IA, les leaders risquent de perdre leur créativité et le lien intime avec leurs enseignements et leurs communautés ».

Et surtout, l'IA n'est pas infaillible. Certains chatbots, comme Rabbi Bot, ont inventé des citations fausses. Joe Suh, fondateur de Pastors.ai, reconnaît « des imperfections » mais il anticipe « un

avenir où les interrogations spirituelles gagneront en importance. Pour l'instant, ce concept est un peu en avance sur son temps ». Reste que les entreprises technologiques spécialisées dans la foi accélèrent le mouvement. Elles ciblaient jusqu'alors les chrétiens et les juifs mais on voit déjà émerger des chatbots adaptés aux traditions musulmanes et bouddhistes. ■

(Source : Big Data, 10.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *L'IA pourrait être une arme contre les théories conspirationnistes* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/ia-pourrait-etre-une-arme-contre-les-croyances-conspirationnistes/>

Réseaux sociaux

Le collectif Meer traque les dérives des influenceurs ■ France

■ **Dans les coulisses des réseaux sociaux, le collectif Mineurs, éthique et réseaux (Meer) surveille les dérives des influenceurs. Il traque et dénonce les abus visant les jeunes internautes.**

Créé en novembre 2023, Meer s'est mobilisé après la promotion

illégal de l'application Crush par Ophénya (une influenceuse

très suivie par des adolescents). Cette application de rencontre >>>

>>>

est accusée d'être un potentiel repaire de pédocriminels. Depuis, le collectif explore jusqu'à quatre heures par jour Instagram, TikTok et Discord. Le collectif dénonce des pratiques parasociales, autrement dit des relations à sens unique entretenues avec des personnalités publiques, exploitant la vulnérabilité des adolescents. Malgré un effectif réduit, Meer documente et sensibilise des

associations et des créateurs de contenus pour réguler un univers qu'il estime marqué par des abus. Alors qu'une loi de 2023 encadre l'activité commerciale des influenceurs, « les dérives sectaires restent hors du cadre juridique » déplore le collectif. Il espère combler ce vide en développant une charte éthique et en plaidant pour une régulation adaptée, dans un contexte où la

vigilance institutionnelle demeure insuffisante... Et ce, bien que la Miviludes ait identifié, dès 2021, les réseaux sociaux comme principal moyen de mise en relation des gourous avec leur public. ■

(Source : La Croix, 26.12.2024)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : *Quand les influenceurs versent dans le mysticisme* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/quand-les-influenceurs-versent-dans-le-mysticisme/>

À voir

Élisa Jadot dénonce l'impact des plateformes sur la santé des jeunes ■ International



■ Avec *Emprise numérique, 5 femmes contre les Big 5*, la réalisatrice Élisa Jadot plonge dans les effets dévastateurs des réseaux sociaux sur les jeunes. À travers ce documentaire, elle dénonce l'emprise silencieuse orchestrée par les géants du numérique et appelle à une mobilisation collective pour protéger les générations futures.

Les réseaux sociaux font désormais partie intégrante de la vie des adolescents, mais à quel prix ? Élisa Jadot, dans son documentaire *Emprise numérique, 5 femmes contre les Big 5*, met en lumière l'impact insidieux de ces plateformes sur la santé mentale des jeunes. « L'idée n'est pas de diaboliser les réseaux sociaux, mais de montrer à quel point ils exploitent les vulnérabilités des adolescents pour les garder captifs, souvent au détriment de leur bien-être », explique-t-elle.

Le film dévoile comment les algorithmes, loin de simplement divertir, attirent les jeunes vers des contenus risqués comme l'anorexie ou la scarification. « Ce n'est pas une malveillance consciente à l'origine, mais aujourd'hui, les plateformes sont responsables de ce qu'elles laissent se propager », affirme Élisa Jadot. Elle souligne l'absence de modération de ces contenus : « Tout est pensé pour maximiser le temps passé en ligne, peu importe les conséquences sur nos enfants. »

Briser l'ignorance

Le documentaire s'adresse aussi aux parents, souvent démunis face à ce phénomène. « Ce qui est urgent, c'est de briser l'ignorance. Les parents doivent comprendre que cette situation n'est pas leur faute, mais qu'ils peuvent agir. Le film est un outil pédagogique pour les aider à dialoguer avec leurs enfants », insiste la réalisatrice.

Et l'enjeu dépasse la sphère familiale. Élisa Jadot déplore l'inaction politique en France : « Les grandes plate-

>>>

formes se cachent derrière leur statut d'hébergeur de contenus, ce qui les déresponsabilise. Et malheureusement, la protection de l'enfance n'est pas une priorité pour nos gouvernements. Il n'y a rien de concret, à part des mesures symboliques comme la majorité numérique à quinze ans, qui n'est pas appliquée ».

Provoquer un électrochoc

Pour Elisa Jadot, la solution passe par une régulation stricte des plateformes : « Avant d'interdire, il faut obliger ces entreprises à se responsabiliser. Mais si elles continuent à ignorer le problème, des interdictions dures pourraient devenir nécessaires, comme pour le tabac ». Elle insiste sur l'importance de mobiliser tous les acteurs : « Il faut un véritable sursaut de la société civile, des parents aux médecins en passant par les associations, et surtout les politiques. C'est un combat qui nous concerne tous ».

Depuis la sortie du film, la réalisatrice a reçu des centaines de témoignages : « Des parents, des enseignants, des médecins me remercient. Ils comprennent enfin pourquoi leur ado a changé de comportement ». Aujourd'hui, elle veut aller plus loin : « Il faut provoquer un électrochoc pour reconstruire un environnement numérique plus sain pour nos enfants ». ■

Documentaire à voir en replay sur France TV (80 minutes) : <https://www.france.tv/documentaires/documentaires-societe/6711838-emprise-numerique-5-femmes-contre-les-big-5.html>

(Source : Magicmaman, 14.01.2025)

Les influenceurs du bien-être plus antivax que les autres ■ Etats-Unis

■ **Selon une nouvelle étude de l'Université du Michigan, « les comptes des influenceurs du bien-être ont montré des taux plus élevés d'opposition aux vaccins sur les réseaux sociaux que les comptes d'autres utilisateurs ».**

Des travaux menés par Elle O'Brien, chargée de cours à l'UM School of Information, l'étudiante Ronith Ganjigunta et le professeur adjoint de l'UMSI Paramveer Dhillon, ont révélé que durant la pandémie de Covid-19, les influenceurs prônant le bien-être étaient plus prompts à publier des messages exprimant des positions anti-vaccination que les autres influenceurs.

L'étude, publiée dans le Journal of Medical Internet Research, montre

que 50 % des comptes d'influenceurs bien-être identifiés avant la pandémie ont ensuite publié des messages anti-vaccins, ce qui est environ deux fois plus fréquent que dans un groupe témoin de comptes. « Ils ont souvent partagé des messages exhortant leurs partisans à protéger les enfants des méfaits des vaccins ou à s'opposer aux excès des gouvernements autoritaires », relate Elle O'Brien. Selon elle, les influenceurs du bien-être constituent une alternative aux autorités traditionnelles

comme les professionnels de la santé et les scientifiques lorsque la confiance dans les institutions publiques est faible. « Il semble qu'une partie du rôle d'un influenceur en matière de bien-être soit de combler un vide laissé par une confiance diminuée dans les experts traditionnels ». ■

(Source : Ma Clinique, 24.12.2024)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : Des promesses en toc sur TikTok : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/des-promesses-en-toc-sur-tiktok/>

Meta annonce la fin de son programme de « vérification des faits » ■ États-Unis

■ Meta, la maison mère de Facebook, Instagram et WhatsApp, a annoncé la suppression de son programme de vérification des faits, au profit d'un système de « notes de la communauté » inspiré du modèle de la plateforme X. Ceux qui luttent contre la désinformation fustigent « un recul inquiétant ».

Ross Burley, cofondateur du Center for Information Resilience (un réseau d'enquêteurs indépendants basé au Royaume-Uni), qualifie ce revirement de « mesure d'apaisement politique » en faveur de Donald Trump, qui se vante d'ailleurs allègrement de l'influence qu'il a pu avoir sur cette décision. Ce sentiment est partagé par Michael Wagner, professeur de journalisme, qui voit dans cette initiative une « négation par Meta de sa responsabilité sociale ».

L'adoption des « notes de la com-

munauté », basées sur des évaluations d'utilisateurs, est perçue comme un recul significatif pour la modération des contenus nocifs et un abandon des standards professionnels. Alexios Mantzarlis, chercheur à Cornell Tech, souligne que « ces évaluations sont souvent politiquement biaisées et elles exacerbent les divisions ».

Le fact-checking, actif sur Facebook depuis 2016, est appuyé par des partenaires comme l'AFP, qui jouait un rôle clé. Sa suppression va impacter financièrement ces médias collaborateurs.

Aaron Sharockman, directeur de PolitiFact, critique la justification de Meta, rappelant que le fact-checking vise à fournir du contexte, et non à censurer. Il appelle Meta à assumer sa responsabilité face à cette décision qu'il qualifie de « politique » plus que stratégique. ■

(Le Télégramme, 07.01.2025)

A lire aussi sur le site de l'Unadfi : Des utilisateurs complotistes de Twitter voient leur compte rétabli : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/des-utilisateurs-complotistes-de-twitter-voient-leur-compte-retabli/>

Sur TikTok, Nicolas Sarkozy, icône du développement personnel malgré lui ■ France

■ Bien que marqué par des démêlés judiciaires, Nicolas Sarkozy inspire des millions d'utilisateurs de TikTok à travers des vidéos de motivation et de développement personnel... reprises à son insu.

« La sincérité d'un homme, elle est dans ce qu'il fait. Pas dans ce qu'il dit ». Ces mots, extraits d'une conférence de Nicolas Sarkozy, ont été vus plus de deux millions de fois sur TikTok. Cette phrase n'est qu'un exemple parmi les nombreux discours de l'ex-président de la République qui circulent sur les réseaux sociaux, re-

layés par *Tikmotivation* ou *Vipmotivation* notamment. Lui, ne possède pas de compte sur TikTok.

Dans ces vidéos, Nicolas Sarkozy partage des leçons tirées de sa carrière : échecs, travail acharné, persévérance... Et ces messages résonnent particulièrement auprès des jeunes internautes qui n'ont pas connu son mandat.

Selon Véronique Reille Sault, experte en communication, l'ancien président incarne parfaitement le style requis pour des vidéos de développement personnel et ses discours en ont les codes : « Des phrases courtes, des principes simples et des formules chocs ». Loin du politique controversé, « il apparaît comme un dirigeant ex-

>>>

>>>

périmenté et inspirant ».

Même si ces vidéos esquivent les thématiques politiques, elles véhiculent une vision du monde qui valorise l'ambition et le leadership. Malgré son retrait de la vie politique et ses affaires judi-

ciaires, il reste ainsi une figure influente sur des plateformes inattendues.

Ce qu'il en pense ? « Moi, je suis quelqu'un qui aime faire, je n'aime pas regarder, c'est une perte de temps », a récemment déclaré le

principal intéressé. Une philosophie qui, paradoxalement, contribue à sa célébrité dans le monde numérique. ■

(Source : Ouest-France, 22.01.2025)

Dons

Abonnements



JE M'ABONNE À LA REVUE BULLES DE L'UNADFI

	FRANCE	ÉTRANGER
Abonnement de 1 an / 4 numéros	27 €uros	32 €uros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros	50 €uros	52 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

JE SOUTIENS L'UNADFI ET JE FAIS UN DON :

10 € 20 € 40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

À la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, délivre un reçu fiscal (articles 200 et 238 bis du Code général des impôts).

PARTICULIERS - Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

ENTREPRISES - Votre don permet une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaire.

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Date et signature :

Ci-joint le versement de la somme de : €

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI (voir l'adresse au dos de la revue).

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.